

PIÈCE N°1. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/CAY1ER/CIPM/2026 du 19 février 2026 pour l'acquisition du matériel pour les opérations de destruction des animaux nuisibles dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le but d'assurer le fonctionnement de ses structures, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} lance un Appel d'Offres pour l'acquisition du matériel pour les opérations de destruction des animaux nuisibles dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence, exercice 2026.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent l'achat des produits de destruction

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA TTC 100 000 000 (cent millions)

4. Tranches/Allotissement

Les livraisons se feront en 1 lot

5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations. Le lieu de livraison est la Mairie de Yaoundé 1^{er} sise à etou-di-nouveau centre Administratif

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget propre de la CAY1^{er} de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 60 160 ;

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant en F CFA s'élève à 2 000 000 (deux millions). Ladite caution est valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

NB : Pour être valable, la caution présentée doit être accompagnée du titre émis par l'institution financière agréée et du récépissé de consignation délivré par la CDEC suivant la Lettre-Circulaire N°0001877 CIMINFI du 31 décembre 2025.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé 1^{er} (service SIGAMP), dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé 1^{er}, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (100 000) de Francs FCFA, payable à la Recette Municipale de Yaoundé 1^{er}, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 23/03/2026 à 08 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er

“ Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/CAY1ER/CIPM/2026 du 19 février 2026 pour l'acquisition du matériel pour les opérations de destruction des animaux nuisibles dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence “

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

N.B : Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées. Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables

Commenté [UW1]:

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être enregistrées dans des fichiers différents :

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis parvenus postérieurement aux dates aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, ou l'absence du récépissé de consignation délivré par la CDEC entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 23/03/2026 à 09 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CAY1er, dans la salle polyvalente des ingénieurs sis au quartier etouadi-nouveau centre administratif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect d'un seul de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire du MINMAP n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission qui entraîne l'élimination directe à

- l'ouverture) ;
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- non-respect d'au moins 70% des critères essentiels ;
- absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique présentant les consommables ;
- non-respect de l'une des spécifications techniques indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de Marchés Publics durant les trois (03) dernières années ;
- absence de la charte d'intégrité ;
- absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico- financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'Appel d'Offres. Cette évaluation se fera de manière binaire (OUI/NON) avec un minimum acceptable de 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le délai de garantie ;
- le calendrier de livraison ;
- la capacité financière de 50 000 000 FCFA ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché ;

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins- disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels. Le Maître d'Ouvrage tiendra compte des rabais proposés et se basera sur la combinaison qui lui est la plus avantageuse économiquement afin d'arrêter la liste d'attributaires par lot.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *quatre-vingt-dix (90) jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à service (SIGAMP de la Mairie de Yaoundé 1er ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqués par le Maître d'Ouvrage.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros +2371 673 20 57 25 et 699 37 07 48

Yaoundé, le 23/02/2026



Copies:

- MINMAP
- ARMP
- Maître d'Ouvrage
- Président CIPM
- Affichage chrono

Open National Invitation to Tender

N°018/ ONIT/Y1 C/ITB/2026 OF 19/02/2026 emergency procurement of pest control equipment for CAY1er, 2026 financial year

1. Purpose of the invitation to tender

In order to improve printing and reproduction for central and decentralised services, the Project Owner of CAY1 hereby launches an Invitation to Tender for the purchase of pest control equipment to CAY1er, for the 2026 financial year.

2. Consistency of services

The services covered by this Tender include the pest control equipment to CAY1er;

3. Estimated Cost

Following the preliminary studies, the estimated cost of services is CFA F 100,000,000;

4. Tranches/Allotment

The works are subdivided into lot.

5. Estimated Deadline and place of Delivery

The deadline planned by the Project Owner for the performance of services under this Invitation to Tender is sixty (60) calendar days. This period shall begin on the notification date of the service order to start work.

6. Participation and origin

Participation in this Invitation to Tender is open to specialised Cameroonian firms with proven expertise in providing services of the same nature.

7. Funding

Services under this Invitation to Tender shall be funded with CAY1's 2026 Budget under budgetary charged heading No 60 160.

8. Bidding Method

The submission method chosen for this Invitation to Tender is online submission.

9. Bid bond

Each bidder must include with his administrative documents a bid bond, paid in cash, issued by a financial body or institution approved by the Ministry of Finance to issue bonds in the area of public contracts and whose list appears in Exhibit 14 of the Invitation to Tender, the amount of which in CFA francs amounts to 2 000 000. The bid bond shall be valid for thirty (30) days beyond the bid's validity date. Failure to provide a bid bond issued by a first-class bank or financial institution approved by the Ministry of Finance to issue bonds in respect of public contracts shall lead to the rejection of the bid. A bid bond that has been issued but that has no connection with the Invitation to Tender in question is considered to be absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

NB: in order to be valid, the bid bond submitted must be accompanied by the title issued by the approved financial institution and the deposit receipt issued by CDEC.

10. Consultation of Tender File

The hard copy of the tender file may be consulted free of charge during working hours in the services of the PO/DPO at the Contracts Service of the Public, located at the Yaoundé 1st District Council's Local Treasurer's office, at Etoudi new administratif centre as soon as this notice is published. It may equally be consulted **online on the COLEPS platform to the following addresses:** <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.arpmp.cm) or on any other electronic communication means indicated by the Project Owner

11. Acquisition of Tender File

The hard copy of the tender file may be obtained from at the Contracts Service of the Public, located at the Yaoundé 1st District Council's Local Treasurer's office, at Etoudi new administratif centre as soon as this notice is published against 100 000 CFA Francs, payable at local treasurer's office. It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees. It is also possible to obtain the electronic version of the Request for Quotation by downloading it free of charge from the above addresses. However, submission shall be only valid after payment of the purchase fee for the Request for Quotation.

12. Submission of bids

Each tender must be written in English and French.

For online submission, the bid must be submitted by the bidder on CO- LEPS platform no later than 23/03/2026 at 08am. A back-up copy of the bid recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope, clearly and legibly marked 'back-up copy', in addition to the above,

"OPEN NATIONAL INVITATION TOTENDER N°017/ ONIT/Y1 C/ITB/2026 OF 19/02/2026 emergency procurement of pest control equipment for CAY1er, 2026 financial year

"To be opened only during the opening session".

N.B : File size and format

The maximum sizes of the documents that will transit on the platform and constitute the bidder's offer are as follows:

- 5 MB for the administrative file;
- 15 MB for the Technical Bid;
- 5 MB for the Financial Bid

The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

Candidates must use compression software to reduce the size of the files to be sent in accordance with the sizes indicated. Bids received after the submission deadline will be deemed inadmissible

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical and financial bids must be recorded in separate files: The Project Owner will not accept:

- bids received after the deadline;
- bids that do not comply with the bidding procedure.

Any offer which is incomplete in accordance with the requirements of the tender documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a body or financial institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds in the era of public contracts, or failure to comply with the model documents in the Tender Documents, or the absence of a deposit receipt issued by the DC will result in the outright rejection of the bid without any recourse. A bid bond that has been issued but that has no connection with the consultation in question is considered to be absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session is inadmissible.

14. Opening of bids

The opening of bids shall be done in one *stage*.

The opening of administrative, technical and the financial bids shall take place on .23/03/2026, at 09am. by the Internal Procurement Commission at CAY1, in its offices at the Yaoundé 1 Council's Local Treasurer's office, at Etoudi Nouveau Centre Administratif. Only bidders or duly mandated representative with perfect knowledge of the file can attend the opening session.

Under penalty of rejection, the required administrative documents shall be produced in originals or true copies thereof certified by the issuing service, in conformity with the prescription of the special Tender Regulations. They must be less than three (03) months old or must have been established after signature of this Invitation to Tender. **If a document in the administrative file is missing or does not comply with the specifications when the bids are opened, after a period of 48 hours allowed by the Commission, the bid will be rejected.**

15. Evaluation criteria

- Disqualifying criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be met in order to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to meet even one of these criteria will result in the bidder's score being rejected.

This includes the following:

- Absence or non-compliance of the bid bond in accordance with MINMAP Circular No. 0001/PR/MINMAP of 25 April 2022 on the application of the Public Procurement Code;
- failure to produce, within 48 hours of the opening of bids, any part of the administrative file deemed to be non-compliant or missing at the time of bid opening (with the exception of the bid bond, which will result in direct elimination at the opening);
- false declarations, fraudulent practices or falsification of documents;
- failure to meet at least 70% essential criteria;
- absence of prospectus, catalog, drawing or technical data sheet;
- non-compliance with one of the technical specifications indicated in the technical specifications for supplies in this Tender;
- absence of a quantified unit price in the Financial Offer;
- absence of a declaration on honour of not having abandoned a Contract during the last three (03) years;
- absence of the integrity charter;
- absence of the declaration of social and environmental commitment;

- Essential criteria

The "essential" criteria are those that are of primary importance or key to evaluating the technical and financial ability of the candidates to carry out the services that are the subject of the invitation to tender. The evaluation method shall be binary (YES/NO) and the minimum acceptable mark shall be 70% of all essential criteria considered.

The essential criteria for qualifying bidders will cover

- presentation of the bid;
- tenderer's references;
- the guarantee deadline;
- Delivery schedule;
- financial standing of 50,000,000 FCFA;
- Proof of acceptance of the terms of the contract;
- after-sales service (availability of spare parts, technical staff)

16. Contract Awarding

The project owner will award the order letter to the bidder who submits a bid that meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest bid, that complies substantially with the specifications in the tender file, that satisfies 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential criteria. The project owner must take into account the discounts offered and must base his decision on the most economically advantageous combination in order to draw up the list of successful tenderers for each batch

17. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days as from the deadline set for their submission.

18. Further information

Additional information may be obtained during working hours from [(SIGAMP service), door number, Post Box, telephone, fax, e-mail] or online on the COLEPS platform via nd <http://www.publiccontracts.cm, or any other electronic communication means indicated by the Project Owner>

19. Fight against corruption and bad practices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

Yaounde, on the 23/02/2026



Copies to:

- MINMAP
- ARMP
- Project Owner
- CIPM President
- Posting / chrono

